

Note pour l'histoire de la Revue des études coopératives (1921-1994)

De l'école de Nîmes à l'économie sociale et à ses prolongements

par André Chomel^(*)

Résumé

Avec la grande clarté que nous lui connaissons, André Chomel retrace "l'improbable aventure" de notre revue. Comment présenter en quelques pages soixante-treize années (A. Chomel s'arrête en 1994, date de son départ de la direction) qui en ont vu produire près de 30 000 ? Nous vous laissons le découvrir, en soulignant avec l'auteur que l'histoire de la Rec-Recma est celle de chercheurs et de praticiens qui s'engagent ensemble, dans le respect et la confiance réciproques, pour la faire vivre.

Sommaire

1921-1932 : autour de Ch. Gide

**1932-1940 : les enjeux
du secteur coopératif**

1940-1959 : la survie après le sabotage

**1960-1971 : la revue de l'Institut
des études coopératives (Idéc)**

1972-1983 : l'ouverture au Sud

1984-1990 : la Rec devient Recma

(*) André Chomel fut le directeur de la *Rec-Recma* de 1984 à 1994.

La contribution présentée ici est la transcription, revue, d'un exposé fait le 18 mai 1994 devant les amis de la *Rec-Recma*, à l'occasion du passage de relais des fonctions de directeur-rédacteur en chef que j'assumais depuis une dizaine d'années (1984-1994). Aussi le récit paraît-il un peu cursif, à vouloir rendre compte ainsi du parcours d'une revue qui s'achemine vers ses quatre-vingts ans, soit presque une traversée du siècle. Certes, ce monument auquel s'ajoutent quelques pierres chaque année méritait d'être salué, mais comment traiter les 25 000 à 30 000 pages des 265 livraisons de la *Revue* ?

Il y a là, en effet, les éléments d'une base de données d'une valeur inestimable pour l'histoire de ce temps, et plus spécialement pour celle du projet associatif, au sens gidien du terme. Outre le va-et-vient entre acteurs ou militants et intellectuels qui caractérise la coopération, on peut suivre en parallèle l'improbable aventure qu'a constituée l'entreprise *Rec* à travers ces décennies, avec la série de ses aléas, surmontés parfois *in extremis* par la passion des responsables qui se sont succédé dans cette charge. Analyses, observations, réflexions doctrinales nous restituent l'histoire telle qu'elle fut vécue par ses acteurs, avec la difficulté pour eux de percevoir les processus longs de formation et de transformation des institutions. S'y retrouvent aussi les traces des artisans de ce mouvement dont les générations ont souvent oublié jusqu'au nom. Malheureusement, les éléments de cette base de données n'ont été informatisés que pour les quinze dernières années (Sydes) ; les périodes les plus anciennes ne sont exploitables que sur un mode artisanal, ce qui a été le cas ici. Il faudra donc encore attendre une histoire exhaustive de la *Rec*, dont le contenu aura été informatisé ⁽¹⁾.

Retenons comme point de départ le texte de présentation de la jeune *Revue*, rédigé en 1921 par Charles Gide à l'intention des lecteurs de sa revue nîmoise *L'Emancipation*, présentée dans le premier numéro de la *Revue des études coopératives* comme son supplément mensuel avec abonnement commun. "*La Revue*, écrit Ch. Gide, *destinée à la fois au large public intéressé par les questions sociales et aux coopératives, a pour but l'étude des multiples problèmes soulevés par l'application du principe coopératif, entendu au sens le plus large du mot, et l'examen des grands problèmes sociaux tels qu'ils se présentent en France et à l'étranger.*"

On reviendra en conclusion sur la manière dont la *Rec* a géré son identité à travers les bouleversements qui ont affecté son objet ainsi défini. Toujours est-il que le concept coopératif – ou associatif – va connaître au cours des huit décennies couvertes par la *Rec* de profondes transformations. On peut y distinguer trois grandes périodes, délimitées plutôt par des franges que par des césures.

Le premier temps, qui correspond aux deux premières décennies de la *Rec*, est défini par la primauté des consommateurs organisés et par la prétention de leurs coopératives à représenter l'intérêt général : le "*programme en trois étapes*", l'"*ordre coopératif*", la "*république coopérative*" sont autant de formulations, élaborées par les fondateurs, de cette espérance et de cette ambition.

Mais dans un deuxième temps, les années 50-60, le développement coopératif se diversifie, et la théorisation qu'en donne Georges Fauquet met progressivement en

(1) Cf. Paulin Desroche, "Enquête à la *Rec* sur une traversée de sept décennies du siècle", *Recma*, n° 244. Dans cette contribution se trouve esquissé le projet d'une histoire exhaustive, bénéficiant d'une informatisation complète de la *Rec* pour laquelle les crédits manquent encore !

évidence le caractère utopique de la république coopérative. La prise de conscience en sera longue et douloureuse. Le “*secteur coopératif*” identifié par Fauquet est en fait essentiellement constitué de groupements des petites unités, ménages et micro-firmes relevant de certaines activités : il ne saurait avoir la prétention de transformer le régime économique, voué à l'économie mixte.

Enfin, les années 70-80 verront émerger un concept d'économie sociale, dérivé de la pensée de Gide du début du siècle ; cette nouvelle économie sociale est fondée sur la recherche des caractéristiques socio-économiques communes aux coopératives, aux associations et aux mutuelles, pour organiser leur alliance face à la vague néolibérale.

Sous bénéfice de ce rappel, une analyse plus fine de l'histoire de notre revue peut être proposée. Le repérage des corrélations entre l'évolution du contexte socio-économique, la transformation des organisations et l'évolution de la pensée coopérative conduit à retenir à peu de choses près la succession des décennies pour définir les phases caractéristiques de la vie de la *Revue*. Le plan de l'étude s'ordonne dès lors comme suit.

- 1921-1932 : décennie fondatrice, dans une brillante période de développement des coopératives de consommateurs et de leur fonction éducative ; c'est la “*Revue Lavergne*”, mais avec Charles Gide.
- 1932-1940 : la *Rec* vit sur sa lancée, après la mort de Gide, mais dans un contexte perturbé – la crise, la faillite de la Banque des coopératives et, sur le plan théorique, les mises en question formulées par G. Fauquet dans “Le secteur coopératif”.
- 1940-1959 : le sabordage de 1940 ; après-guerre, une difficile période de survie dans un contexte coopératif déchiré.
- 1960-1971 : relance de la revue dans le

cadre nouveau d'un Institut des études coopératives (Idec) ; la *Rec* reste à distance du renouvellement de la recherche développé autour d'un nouveau venu, Henri Desroche.

1972-1983 : de la consolidation, sous contrôle des gestionnaires, à l'abandon, dans le désastre des coopératives de consommateurs.

1984-1990 : renaissance et reconstruction sous le signe de l'économie sociale ; la *Rec* devient *Recma*, maintenant son identité dans une structure inter-économie sociale.

1921-1932 : autour de Ch. Gide

La première décennie, dont le terme est marqué par la mort de Gide, est illustrée par un ambitieux programme d'éducation coopérative, conçu au début des années 20 par une commission nationale vraiment représentative pour une telle mission⁽²⁾. La Fédération nationale des coopératives de consommation (FNCC) se positionne comme l'héritière d'une tradition d'éducation populaire. Le mouvement est en pleine expansion, et la Fédération suscite un ensemble étonnant d'actions couvrant les différents niveaux du besoin éducatif : coopératives scolaires, cours dans l'enseignement secondaire, les écoles normales d'instituteurs et les facultés ; bourses de voyage (plusieurs centaines) pour les étudiants ; fondation des Presses universitaires de France sous forme de coopérative de consommateurs ; création de la chaire de la coopération pour Charles Gide au Collège de France. Le foisonnement des initiatives, la qualité et la notoriété des personnalités qu'elles mobilisent font de

(2) Cf. Jean Lacroix, “Université et coopération, soixante ans d'expérience (1920-1980)”, *Recma*, n° 46, 2^e trimestre 1993, pp. 107-117.

cet entre-deux-guerres, sur le plan coopératif, un moment exemplaire de l'ambition éducative mais aussi économique de la coopération, propre à donner corps à l'utopie de la république coopérative.

C'est dans ce contexte que naît en 1921 la *Revue des études coopératives*. Sans doute, comme le démontre H. Desroche ⁽³⁾, B. Lavergne y prend-il une part nettement plus active que Charles Gide ; c'est pour celui-ci "*la Revue Lavergne*". De fait, Lavergne en assume notamment le secrétariat de rédaction au sein d'un brillant comité où l'on trouve, aux côtés des représentants des organisations coopératives – dont E. Poisson, A. Daudé-Bancel, E. Bugnon, A. J. Cleuet, P. Ramadier, un ministre, Louis Bertrand, et huit universitaires de premier plan dont M. Mauss, C. Bouglé, Berthod, E. Alquier, F. Lichtenberger, C. Rist et bien sûr Charles Gide, dont l'autorité et le rayonnement auront probablement été vitaux pour la naissance et la survie de la Revue.

Cet encadrement des plus représentatifs permet à la jeune revue de mobiliser dans son premier numéro deux cents universitaires et intellectuels autour d'un "Manifeste des intellectuels en faveur de la coopération" et essentiellement de la coopération de consommation. Ce texte, rédigé par Charles Gide, affirme la capacité de la coopération de consommateurs à offrir un "*programme général de reconstitution sociale*" en même temps que la capacité des consommateurs organisés à devenir les représentants de l'intérêt public ⁽⁴⁾. Pour archaïque qu'il nous apparaisse aujourd'hui, ce texte n'en témoigne pas moins avec éclat de l'autorité de la

personnalité de Charles Gide et, ce qui est plus surprenant pour le lecteur de la fin de ce siècle, de l'espérance que représente alors, dans la misère de l'après-guerre, la coopération de consommation.

Mais le "Manifeste" a trouvé peu de soutiens parmi les économistes : c'est du moins l'appréciation de Gide. Aussi sa publication est-elle suivie d'un texte pamphlétaire intitulé "Pourquoi les économistes n'aiment pas le coopératisme". Rappelant son combat contre les libéraux de la fin du siècle dernier, l'auteur agite le chiffon rouge du "*coopératisme intégral*", "*instrument de rénovation sociale*" dont il évoque le programme de conquête de l'économie qu'il avait formulé à la fin du siècle dernier. Gide se forge là une image dont nous aurons l'occasion de constater qu'elle lui vaut encore, plusieurs dizaines d'années après sa mort, une vive hostilité chez les spécialistes allemands de la "science coopérative", totalement opposés à cette conception.

Mais ce lancement guerrier ne préjuge pas du style et du contenu de la nouvelle revue, qui va se développer selon une formule originale. Sous la houlette de B. Lavergne, la *Revue* saura s'attacher des collaborations de qualité : universitaires – tels, entre autres, les professeurs Laufenburger A. Philipp, G. Pirou, F. Simiand, Antonelli, Qualid –, outre ceux que l'on trouve dans le comité de rédaction ; dirigeants coopératifs du plus haut niveau ; historiens de la coopération, tels J. Gaumont et V. Totomianz.

La physionomie de la *Revue* va être caractérisée, du moins jusqu'à la mort de Gide, par une formule assez originale : les sommaires, formellement composés de quatre parties, comportent un ensemble de

(3) Cf. Henri Desroche, "Charles Gide, cofondateur de la *Rec* ? Jeux de pistes : présences et absences de Gide dans une première décennie de la *Rec* (1921-1932)", *Recma*, n° 65, 4^e trimestre 1991, pp. 64-24.

(4) Cf. M. Penin, *Charles Gide (1847-1932), l'esprit critique*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 206 et 59.

rubriques réservées à la coopération, soit un bon tiers de la revue : doctrine, technique, la coopération dans le monde et "autres formes de coopération" (réduites à la portion congrue). Le reste de la publication couvre un large spectre dans le champ politique, économique et social ; la politique internationale, les problèmes de réparations imposées aux Allemands, sur lesquels la *Rec* tend à des positions de compromis avec l'Allemagne, et, plus généralement, une perspective européenne en avance sur son temps tiennent notamment une place importante.

La partie coopérative de la *Revue* fait une large place à la doctrine. Ce sont surtout B. Lavergne et E. Poisson qui sont porteurs de ce thème, bientôt rejoints par G. Lasserre. On peut penser que Lavergne doit lasser passablement ses lecteurs avec son thème des régies coopératives ; mais il dessine un monde économique nouveau, où la primauté du consommateur fera prévaloir les besoins réels dans le cadre d'une synthèse du capitalisme et du socialisme.

Pour autant, la collaboration de Gide ne se dément pas ; en fait, elle sera à peu près aussi importante que celle de Lavergne jusqu'à ses derniers jours. On peut ajouter, sans injustice, que la diversité des sujets traités par Gide et la curiosité, autant que le travail qu'elle implique, contribuent fortement à l'aération et à l'intérêt de la *Revue*. Quelques titres en témoignent : "Les colonies communistes coopératives" ; "Les idées économiques de Tolstoï" ; "Fourier, précurseur de la coopération" ; "Les républiques jésuites du Paraguay" ; "Les coopératives de vinification" ; "L'incidence de la dépréciation monétaire sur la situation des rentiers"... Pour leur part, les dirigeants en charge de la partie technique font de la *Revue* un véritable outil d'élaboration et de diffusion du système de gestion fondé sur

le développement du succursalisme : une cinquantaine de puissantes sociétés régionales de développement ; une concentration de la puissance d'achat dans le Magasin de gros (MDG). Cette politique va conférer au mouvement coopératif une position concurrentielle forte, se traduisant par une croissance rapide et des ristournes substantielles. Tout cela vient à l'appui de la pertinence de la doctrine ! Une étape marquante, y compris dans la *Revue*, sera la création en 1922 de la Banque des coopératives de France par détachement du département financier du MDG – moment de gloire chèrement payé quelque dix ans plus tard. L'observation des réalités coopératives étrangères tient une large place dans la *Revue*. Celle faite à l'expérience coopérative bolchevique retient notamment l'attention. Dans un premier temps – voyage de Ch. Gide à Moscou en 1923 ; article de E. Poisson dans le numéro 4 de la *Rec* ; numéro spécial de 1929 –, le jugement des coopérateurs français semble subjugué par l'importance donnée à la coopération ; elle leur paraît avoir quelque parenté avec le mythe de la république coopérative, même si ces coopératives sont inféodées à l'Etat. Mais la *Rec* subit aussi, peu glorieusement, la pression de sa gauche socialiste et refuse de publier un article critique venant d'un coopérateur russe non bolchevique. Les yeux s'ouvriront cependant bientôt, et un article de I. Anatole (pseudonyme) conclut en novembre 1931 : "*La coopération se confond avec les entreprises d'Etat. [...] Les principes coopératifs ne trouvent plus d'application en Russie.*"

La fin de cette brillante décennie va être marquée par une initiative de Ch. Gide et B. Lavergne sur le plan international : exploitant judicieusement l'ouverture des colonnes de la *Rec* à des sujets et à des

auteurs étrangers, ils entreprennent la création d'un Institut international d'études coopératives (IIEC) qui rencontre un certain succès, groupant d'emblée des universitaires de dix-sept pays. Les quatre sessions ou congrès qu'organiseront l'IIEC avant 1938 contribueront efficacement à maintenir l'intérêt de la *Revue* dans la décennie suivante.

Une césure délimite cette première période : elle s'impose avec la disparition d'une génération d'intellectuels ou de militants qui avaient été fortement marqués par les conflits de classe de la seconde moitié du siècle précédent. E. de Boyve (1841-1922) est parti l'un des premiers. Pilier, avec A. Fabre et Ch. Gide, de l'école de Nîmes⁽⁵⁾, il aura laissé sa marque dans la genèse du mouvement en provoquant la réunion du premier congrès français en 1885 ; mais c'est également lui qui sera à l'origine de la première proposition de création de l'Alliance coopérative internationale (ACI).

La mort de Cl. Gignoux (1870-1931), soutien fidèle de *L'Emancipation*, est pour Gide, écrit-il, "*un deuil incurable*"⁽⁶⁾. Avec la disparition de Gide, l'école de Nîmes appartiendra à l'histoire. Quelque temps auparavant, la *Rec* publiera, à l'occasion de la mort d'Henri Ponard, une petite histoire de ce qu'aura été l'école de Saint-Claude⁽⁷⁾. Cette école, qui est loin d'avoir eu le rayonnement de celle de Nîmes, a représenté une tendance notable de la coopération socialiste "communaliste". On y excluait toute répartition de ristournes aux sociétaires au bénéfice d'un fonds de solidarité et de secours et, le cas échéant, de la commune.

Le 12 mars 1932 s'éteint Charles Gide (1847-1932). La place qu'il tenait jusqu'à

ses derniers jours ouvre une nouvelle ère dans l'histoire de la *Revue*. Par-delà le vide créé par sa disparition, ses successeurs vont se trouver face à un contexte et à des risques inconnus jusqu'alors, ainsi qu'à la mise en cause de l'unanimité doctrinale qui caractérisait la pensée coopérative française.

1932-1940 : les enjeux du secteur coopératif

"Adieu, ne m'oubliez pas trop vite" fut son dernier message adressé à ses amis⁽⁸⁾. Un substantiel numéro d'hommage de la *Rec* fut une première réponse – les commémorations ne feront d'ailleurs pas défaut par la suite. On peut lire, sous la plume de Charles Rist, dans la conclusion de l'article de tête du numéro spécial de la *Rec* : "*Cette revue lui doit tout. C'est son nom qui groupait autour d'elle tant de collaborateurs dévoués*"⁽⁹⁾.

De fait, la relance de la *Revue* sans Gide ne va pas sans difficultés. Lavergne n'a pas l'autorité de Gide, et le thème de ses deux piliers – les coopératives de consommateurs et les régies coopératives – va se révéler un peu court dans le contexte des années 30. Enfin, le bilan que l'on peut faire de la décennie précédente met tout de même en évidence la lacune résultant de la place modeste faite aux "*autres formes de la coopération*", notamment agricole. Néanmoins, l'équipe du comité de rédaction, promue comité de direction, reste fidèle au poste. B. Lavergne s'adjoit dans un premier temps, comme secrétaire de rédaction, un jeune chargé de cours, Georges Lasserre, protestant comme lui et dont les idées ne sont pas très éloignées des siennes, bien qu'il ait une conception beaucoup plus ouverte de la coopération.

(5) Cf. Ch. Gide, *Rec*, n° 9.

(6) Ch. Gide, *Rec*, n° 39, 1931.

(7) J. Gaumont, "Henri Ponard et l'école de Saint-Claude", n° 28.

(8) Cf. M. Penin, *Charles Gide (1847-1932), l'esprit critique*, Paris, L'Harmattan, 1997.

(9) Ch. Rist, *Rec*, n° 43.

C'est un engagement à long terme que Lasserre soutiendra pendant environ un demi-siècle, assumant le moment venu la succession de Lavergne et imprimant à son tour sa marque à la *Rec*. Dans les années 30, cet ancien élève de Gide, fidèle à son maître, travaille sur la critique du profit et publie dans la revue une série d'articles sur ce thème⁽¹⁰⁾.

En outre, Lavergne fera appel un peu plus tard au docteur G. Fauquet, qui a été au service de la coopération au BIT ; il entamera avec lui un dialogue resté assez formel.

A l'actif du bilan de cette relance s'inscrit la contribution de l'Institut international d'études coopératives créé en 1931 : quatre sessions seront organisées entre 1932 et 1938.

La *Revue* constitue donc, plus encore que par le passé, la "Revue Lavergne", si l'on en juge par l'abondance de ses articles. Quelques thèmes majeurs dominent dans les publications de cette courte décennie, et en premier lieu la crise. G. Gausse en présente une analyse⁽¹¹⁾ ; celle-ci a essentiellement pour objectif de dégager les orientations pratiques à conseiller aux grandes sociétés de développement. Ces sages conseils seront cependant suivis trois ans plus tard d'un choc que personne n'avait vu venir et qui va entamer sérieusement le crédit moral du mouvement : le dépôt de bilan de la fameuse Banque des coopératives, qui ne cessait de se féliciter de la croissance de ses dépôts, dont elle n'avait pas, compte tenu de la crise, de possibilités de réemplois raisonnables... Ils furent donc déraisonnables et le congrès de la FNCC des 10-16 mai 1934 dut entériner, dans le cadre d'une liquidation

judiciaire, un concordat intégral au moyen d'une taxe de 0,3 % sur le chiffre d'affaires des coopératives⁽¹²⁾. La situation relativement saine du mouvement et l'inflation qui allait suivre ont finalement permis de faire face à la catastrophe, qui n'en fut pas moins un premier ébranlement psychologique du mouvement.

Un autre thème – et un autre choc, mais d'une autre nature – allait suivre. La *Rec* publie en 1935 "Le Secteur coopératif" de Fauquet⁽¹³⁾, qui allait faire l'effet d'une bombe, dans la mesure où le thème de l'auteur oppose à l'ambitieuse perspective de la république coopérative celle, plus modeste, d'un secteur coopératif bien délimité, inséré dans des économies modernes mixtes, entre le secteur capitaliste et le secteur public. L'idéologie de la république est si fortement implantée qu'il faudra plusieurs années pour que les coopérateurs comprennent que c'est le "secteur", et non la "république", qui rend compte du développement diversifié des coopératives auquel on assiste.

La *Revue* s'ouvre d'ailleurs progressivement à cette diversification. Un événement lui en fournit l'occasion en mars 1938, avec les Journées du groupe parlementaire de la Coopération, placées sous la présidence effective du président du Conseil, Camille Chautemps. Toutes les organisations sont là et chacune aura son tour de parole sur un pied d'égalité, ce dont la *Revue* rend compte intégralement⁽¹⁴⁾. C'est lors de ces débats que Louis Tardy, ancien directeur du Crédit agricole, formule l'idée initiale qui va être à l'origine du Crédit coopératif⁽¹⁵⁾. Le Crédit agricole a une capacité de collecte de dépôts très supérieure aux chiffres actuels,

(10) Cf. G. Lasserre : "Le profit et les conceptions économiques modernes", *Rec*, n° 46, 1933 ; "Le problème de la légitimité du projet en régime capitaliste", *Rec*, n° 66, 1938.

(11) Cf. G. Gausse, *Rec*, n° 39, p. 252.

(12) Cf. G. Gausse, *Rec*, n° 51, p. 240.

(13) Cf. G. Fauquet, "Le secteur coopératif", *Rec*, n° 54, janv.-mars 1935, p. 82 et sqq.

(14) Cf. *Rec*, n° 67.

(15) Cf. *Rec*, n° 67, p. 250.

qu'il affecterait volontiers aux besoins du développement des coopératives si un crédit coopératif était organisé mieux qu'il ne l'est ; cette institution naîtra quelques mois plus tard⁽¹⁶⁾. Un projet de statut de la coopération est également promis ; la promesse ne sera pas sans suite, mais ne sera honorée qu'avec la loi de septembre 1947. La question des principes coopératifs est un thème récurrent des livraisons de la *Rec* pendant les années 30. Compte tenu de la remise en question de la formulation des principes de Rochdale, décidée au congrès de Vienne de l'ACI en 1930, une série de prises de positions individuelles ou collectives est publiée : Ch. Gide (octobre-décembre 1930), Cleuet dans le même numéro, G. Fauquet en 1937, Gausse en avril-juin 1938. Compte tenu de l'histoire très complet publié par J.-F. Draperi dans la *Recma*⁽¹⁷⁾, on renverra à son texte l'évocation de ces débats conclus en 1937 au congrès de Paris (sept principes dont quatre seulement sont obligatoires).

Enfin, de nombreux articles font écho à la menace de guerre et au développement de l'hitlérisme. Par exemple, à l'occasion de la destitution, en sa qualité non-aryen, du professeur Ernest Grunfeld, animateur d'une revue coopérative trimestrielle allemande, homologue de la *Rec*⁽¹⁸⁾.

Ainsi la *Rec* a-t-elle fait plus que survivre à Gide. Toutefois, le resserrement des budgets consécutifs à la crise s'est traduit au niveau de la pagination, ramenée des 110-120 pages de la décennie précédente à des volumes de 75-95 pages.

(16) Décret-loi du 17 juin 1938.

(17) J.-F. Draperi, "Cent ans d'Alliance coopérative internationale", *Recma*, n° 258, 3^e trimestre 1995.

(18) Cet ami de Gide avait souligné, dans le numéro d'hommage dédié à celui-ci, le paradoxe de son influence considérable pour la promotion de la coopération en Europe, en Asie et en Amérique latine, allant de pair avec la réserve de nombreux scientifiques sur sa doctrine.

L'histoire de cette décennie s'interrompt brutalement en mars 1940, les responsables de la *Revue* se refusant à la faire paraître sous le contrôle de l'occupant. Les grands débats amorcés au cours de la décennie sont donc renvoyés à plus tard.

1940-1959 : la survie après le sabotage

La période 1940-1945 correspond donc à une parenthèse dans la vie de la *Rec*, dont les dirigeants ont suspendu la publication. Le contexte politique de l'après-guerre n'épargnera cependant pas à B. Lavergne les plus graves difficultés lorsqu'il voudra reprendre la publication de la *Revue* en 1946. C'est qu'entre-temps, sous l'occupation, le mouvement a été réorganisé à l'instigation de G. Prache, jusqu'alors dirigeant national au côté de E. Poisson. Prache est un ami de Belin, syndicaliste devenu ministre du Travail sous Vichy. C'est en fait une prise de pouvoir qu'opéra Prache, fusionnant la Fédération et le Magasin de gros. A la Libération, cette entreprise est contestée et soumise aux comités d'épuration ; Prache est éliminé des instances de direction. Lavergne, dans l'éditorial de son premier numéro, recherche un apaisement, se plaçant de ce fait en opposition avec la direction, reconstituée, du mouvement. Son entreprise de renaissance de la *Revue* ne peut dès lors se poursuivre qu'en dehors des instances officielles et sans le soutien du mouvement.

Par ailleurs, nombre de personnalités qui comptaient parmi les plus fermes soutiens de la *Rec* sont décédées : H. Lichtenberger, F. Simiand, E. Poisson, C. Bouglé, A. Berthod, A. Thomas. La *Rec* qui va renaître sera cette fois effectivement la "Revue Lavergne" jusqu'en 1959.

La *Revue* publie six numéros en 1946-1947, sous le couvert d'une Association des amis de la coopération au sein de

laquelle est rassemblé un collectif de soutien assez hétéroclite : on y trouve notamment Paul Claudel, Mme Thomas, G. Bouilly et G. Fauquet... Mais ce dispositif se révèle vulnérable, et B. Lavergne tente en 1947 une manœuvre de sauvetage en fusionnant la *Rec* avec *L'Année politique et Res publica*, également sabordées en 1940 et confrontées aux difficultés de la renaissance. Une revue bimestrielle, dotée de trois titres, naît alors, placée sous la direction unique de B. Lavergne, soutenu par un comité de patronage ; dotée d'un titre unique en octobre 1948, *L'Année politique, économique et coopérative* survit jusqu'en 1950. Cette revue, coupée des organisations coopératives, perd de son intérêt comme témoin de la vie coopérative. On peut cependant y repérer des textes significatifs, tels ceux de J. Gaumont, de A. Hirschfeld sur la loi portant statut de la coopération⁽¹⁹⁾ ou de G. Fauquet, soignant les bleus à l'âme causés par son "Secteur coopératif" dans un texte intitulé "Charles Gide et le programme en trois étapes".

Retour à la formule *Revue des études coopératives* en avril 1950. B. Lavergne va en assumer pratiquement seul la charge jusqu'en 1960. La pagination est réduite à une cinquantaine de pages, mais la parution est régulière. Un comité de patronage des plus honorables figure sur la deuxième page de couverture : entre autres personnalités, Ch. Rist, F. Boudot, L. de Brouckère, R. Courtin, A. Daudé-Bancel, G. Fauquet, J. Gaumont, A. Hirschfeld, E. Labrousse, G. Lasserre, E. Milhau. La dénomination de la revue est suivie, sur la couverture, de la mention "*Coopératives de consommateurs, coopératives agricoles, associations ouvrières de production*" : c'est une novation pour l'auteur

de *L'Ordre coopératif*, qui ne reconnaît que deux piliers, les coopératives de consommation et les régies coopératives. L'intérêt de la *Revue* en est élargi, mais les idées de l'auteur sont immuables : un numéro spécial⁽²⁰⁾ presque entièrement rédigé par lui leur est consacré. Lavergne écrit beaucoup. Sont également publiés plusieurs articles de G. Lasserre (contre le pool charbon-acier, le plan Schuman, l'"armée européenne") étrangers à l'objet de la *Rec*, qui se trouve débordée par sa passion politique. Par ailleurs, le dialogue avec Fauquet se poursuit, mais ne fait guère progresser le débat ouvert par celui-ci.

Les sommaires reçoivent cependant un sang neuf, avec les contributions venant des divers mouvements auxquels la *Revue* s'est heureusement ouverte : les coopératives ouvrières avec A. Antoni, le Crédit agricole avec A. Cramois, le Crédit maritime avec B. Suzanne, mais aussi la coopération agricole, les Banques populaires, etc. Un rapprochement avec la FNCC se dessine dans la seconde partie de la décennie, marqué par des contributions significatives de J. Lacroix ou de R. Kerinec. Une nouvelle phase de la vie de la *Rec* s'impose, avec la diversification des développements coopératifs et le souhait général d'apaisement des conflits passés, soutenu par l'arrivée d'une jeune génération où l'on compte quelques élèves de G. Lasserre.

Mais, surtout, un renouveau de la recherche se manifeste autour d'Henri Desroche, qui vient de fonder le Collège coopératif auprès du centre de recherche de l'Ecole des hautes études. Il s'est associé une équipe de chercheurs internationale, renouvelant l'approche scientifique de la coopération, au moment où la

(19) A. Hirschfeld, in *L'Année politique, économique et coopérative*, n° 79.

(20) F. Lavergne, "Les régies coopératives", *Rec*, n° 101, juillet 1955.

diversification des développements appelle une réflexion théorique. Cet appel à un renouvellement de la pensée coopérative se manifeste également par la multiplication des publications spécialisées dans ce champ : les *Archives internationales de sociologie de la coopération*, créées sur l'initiative d'Henri Desroche ; le développement de la revue *Coopération* par la SGCC ; la revue *Economie coopérative*, qui émerge au Crédit coopératif.

Mais l'arrivée d'une jeune génération va de pair avec la disparition de personnalités qui ont été les acteurs de la période écoulée. La *Rec* salue la mémoire de L. de Brouckère, socialiste et coopérateur belge anti-étatiste affirmé. Georges Fauquet (1873-1953) disparaît également alors que le débat ouvert par son "Secteur coopératif" n'a pas encore vraiment eu lieu. Charles Rist (1874-1955), compagnon difficile de Charles Gide, quitte aussi la scène.

Nous sommes à la fin des années 50. Un nouveau contexte va caractériser la décennie des années 60. Un réaménagement des structures où la *Rec*, qui est en perte de vitesse, pourrait trouver sa place est nécessaire pour elle, mais il s'inscrit dans une problématique plus large de regroupement.

1960-1971 : la revue de l'Institut des études coopératives (Idec)

Le contexte socio-économique est celui d'un important développement coopératif diversifié qu'a favorisé la loi du 10 septembre 1947. Mais les coopératives de consommateurs y tiennent toujours la première place, comme à l'ACI ; la puissance de leurs organisations centrales, leur presse, le Laboratoire coopératif leur confèrent une capacité à impulser les activités intercoopératives, malgré la montée en puissance de la coopération de crédit

et de la coopération agricole, qui n'ont d'ailleurs pas la même tradition de représentation de l'intérêt général.

Curieusement cependant, mais c'est là un trait de la coopération à la française, l'initiative du réaménagement viendra des pouvoirs publics, et plus précisément d'un inspecteur général de l'Economie nationale qui a été désigné comme vice-président du Conseil supérieur de la coopération. Le 11 décembre 1959 est créé un Institut des études coopératives (Idec) auquel participent les trois types d'organisations susmentionnées, sous une présidence FNCC, des représentants d'organisations suisses et belges, quelques fonctionnaires et, en petit nombre, des universitaires que nous avons déjà rencontrés : B. Lavergne, G. Lasserre, P. Lambert et F. Boudot. Les objectifs de ce regroupement sont d'abord la relance coordonnée de l'enseignement de la coopération dans les universités, les classes terminales, les écoles normales. Sur ce plan, "[le démarrage] fut rapide. Des cours furent organisés dans quinze facultés de droit et dans les grandes écoles [...] ⁽²¹⁾." Mais le développement de la recherche était aussi dans les objectifs, et l'Idec reçoit la responsabilité de la *Rec*, dont Lavergne rappelle qu'il est toujours propriétaire du titre. Il co-dirige, avec F. Boudot et un comité de rédaction auquel participent A. Hirschfeld, P. Lambert, G. Lasserre, ainsi que R. Kerinec et P. Reymond, représentant les "organisations". Une structure assez complexe chapeaute l'Idec. L'un des buts de cette architecture est de réaliser un équilibre délicat entre les diverses catégories de participants, étant donné que la FNCC supporte la plus grande partie des frais de l'opération. La construction

(21) S. Lacroix, "Université et coopération, soixante ans d'expérience (1920-1980)", *Recma*, n° 46, 2^e trimestre 1993.

doit également donner plus de poids aux représentants des mouvements et limiter celui des universitaires par rapport à l'équilibre qui prévalait avant-guerre⁽²²⁾. L'expérience de l'Idéc aura de fait pour prolongement, neuf ans plus tard, la création du Groupement national de la coopération (GNC), à la vocation beaucoup plus large et, à vrai dire, proprement "politique". C'est cependant la *Rec* qui nous intéresse ici. Elle retrouve sa pagination d'autrefois (112 pages) et sa parution trimestrielle. Les sommaires ne sont pas "structurés" comme avant-guerre, ce qui expose à des contenus très variables. La partie proprement scientifique est relativement réduite au bénéfice des analyses des mouvements, de l'observation des expériences étrangères, notamment des pays en développement, et d'une partie pratique et éducative. Quelques articles de doctrine ou de théorie, d'histoire, de sociologie se partagent le reste de la pagination, réserve faite de l'affectation d'une vingtaine de pages à l'actualité et à une chronique fournie de notes de lecture. Il n'y a plus guère de signature prédominante, comme c'était le cas depuis 1921, et rarement un éditorial.

Quelques numéros spéciaux, alimentés par les trois ou quatre colloques intercoopératifs qu'a organisés l'Idéc, représentent sans doute l'actif le plus probant : Heiligenstein (1969), sur "Les problèmes actuels du mouvement coopératif"⁽²³⁾ ; Royaumont (1964), sur "La réforme de l'entreprise" ; Liège, sur "Les principes coopératifs". Malgré la relative atonie du mouvement coopératif sur le plan de la recherche, ces colloques rassemblent bon nombre d'universitaires et sont de ce point de vue des succès.

(22) Cf. G. Bouilly, "Le nouvel institut français de la coopération", *Rec*, n° 167, 1^{er} trimestre 1972, p. 2 (§ "Regards sur le passé").

On ne pourra en dire autant de l'ambition de rapprocher l'Idéc et la *Rec* du Collège coopératif d'Henri Desroche, de son centre de recherche coopérative et de sa revue, les *Archives internationales de sociologie de la coopération*. La FNCC et le Crédit coopératif ont acquis ensemble un immeuble situé au 7 de l'avenue Franco-Russe, dans le VII^e arrondissement de Paris, permettant un rapprochement géographique, mais ça ne va pas plus loin pour le moment. Le potentiel de recherche que représente la *Rec* dans la nouvelle configuration est négligeable à côté de celui que Desroche a réuni autour de lui. On ne verra d'ailleurs qu'exceptionnellement sa signature dans la *Rec*. Ses approches historiques et sociologiques sont plus ou moins bien perçues par les organisations des coopératives de consommateurs, cependant que Lasserre et Lavergne n'ont guère renouvelé leurs thèmes depuis des décennies.

Une importante contribution d'ordre économique publiée par les *Archives internationales de sociologie de la coopération* va être fort mal reçue : il s'agit de la thèse de Claude Vienney, "Vers une analyse économique du secteur coopératif et de son développement"⁽²⁴⁾. Le "coopératisme" en tant que prétention à pouvoir être un système économique s'y trouve mis en cause. Surtout, Cl. Vienney tire les conséquences du concept de "*secteur coopératif*" de Fauquet ; vingt-cinq années se sont écoulées depuis sa publication, et ce débat fondamental n'a pas encore eu lieu. L'ouvrage a un effet de choc tant auprès des universitaires que des

(23) "Les problèmes actuels du mouvement coopératif", Paris, Editions de l'Idéc, 1964, 1 vol., 172 pages.

(24) Cl. Vienney, "Vers une analyse économique du secteur coopératif", *Archives internationales de sociologie de la coopération*, janv.-juin 1960.

dirigeants restés attachés au coopératisme gidien et à sa variante de l'ordre coopératif. Le professeur Lavergne publie une note de lecture sévère ⁽²⁵⁾ et d'autant plus attristée que Cl. Vienney ne lui a même pas fait l'honneur d'englober son Ordre coopératif dans son entreprise meurtrière. Cet incident s'inscrit dans les difficultés de la coordination en matière de recherche dans le dispositif de l'avenue Franco-Russe ; mais les progrès de l'idée d'intercoopération à la suite de l'expérience de l'Idéc, la multiplication des organes intercoopératifs, la nécessité de concentrer les moyens disponibles conduiront à faire un pas de plus dans cette voie. C'est encore une nouvelle décennie de l'histoire de la *Rec* qui se précise, dans un contexte qui se transforme rapidement. D'autant plus rapidement, d'ailleurs, que la "génération Gide" quitte progressivement la scène dans ces années 60. C'est le cas de M. Colombain, successeur de G. Fauquet au BIT (1886-1966), de A. Daudé-Bancel, l'un des plus fidèles compagnons de Gide (1873-1963), de Paul Ramadier, d'Emile Bugnon et de Marcel Brot (1887-1966). Bien d'autres membres de la "génération Gide" devraient être ici évoqués, tels Louis Tardy, fondateur et directeur général de la Caisse nationale de crédit agricole (1875-1892), Edgar Milhau, fondateur du Ciriec, Antoine Charriol, etc.

1972-1983 : l'ouverture au Sud

Cette décennie de l'histoire de la *Rec* est définie à la fois par l'évolution du contexte – la fin des Trente Glorieuses – et par le paradoxe d'une *Rec* qui se consolide pendant que le mouvement qui est son plus

ferme soutien court à sa perte aveuglée.

Avec la fin des Trente Glorieuses, l'opinion publique va devoir passer du procès de la société de consommation et des méfaits de la croissance ⁽²⁶⁾ à l'amorce d'une longue crise de sous-emploi. Cette conjoncture exige des adaptations drastiques de la part des organisations coopératives, dont certaines ne perçoivent pas la gravité des menaces qui se profilent. Accessoirement, la contrainte financière sur les actions intercoopératives va se resserrer. Pour la *Rec*, l'effet n'en sera pas négatif. Sa situation a été rétablie dans les années 60, avec son intégration dans cette structure intercoopérative qu'est l'Idéc. La conjoncture va pousser à faire un pas de plus dans cette voie par la fusion avec l'Institut français d'action coopérative (Ifac) : raison d'économie, d'abord, et sans doute aussi espoir de rapprochement avec l'équipe d'Henri Desroche. L'Idéc fait donc place à l'Institut français de la coopération (IFC), l'organisation des pouvoirs ménageant les deux composantes principales, la FNCC et le Centre national de la coopération agricole. Seules des organisations coopératives sont représentées au conseil, à l'exclusion de tout universitaire. Le nouvel institut a pour objectif de promouvoir la recherche, la formation et la diffusion.

A plus de quatre-vingts ans, Lavergne co-dirige avec F. Boudot, dans le cadre d'un partage de tâches que l'on peut imaginer, avec un comité de rédaction au sein duquel Paul Lambert et G. Lasserre représentent la partie universitaire. Il faudra attendre 1974 pour institutionnaliser la coordination tant avec le Collège coopératif qu'avec les *Archives internationales*

(25) B. Lavergne, "Pensée coopérative et nouvelle vague, la thèse de doctorat de Cl. Vienney", *Rec*, n° 121-122.

(26) Cf. "Colloque du Ciriec sur la croissance", compte rendu par Th. Gouault, *Rec*, n° 172, 2^e trimestre 1973.

de sociologie de la coopération et pour voir apparaître le nom d'Henri Desroche dans la composition du comité de rédaction et dans les sommaires de la *Revue*.

La *Rec* des années 1972-1973 n'est pas sans intérêt, notamment pour l'information qu'elle apporte sur les mouvements, les manifestations et congrès, la bibliographie et également pour l'information sur les actions coopératives dans les pays en voie de développement. En tant que revue de recherche, elle paraît en "perte de vitesse" sur le plan universitaire, comme le constate B. Lavergne, peu avant sa mort, en reprenant un titre voisin de celui de Gide en 1921 : "Pourquoi nos contemporains n'aiment pas le socialisme coopératif⁽²⁷⁾". Peu après cependant, B. Lavergne (1889-1975) doit lâcher la barre qu'il a tenue durant plus d'un demi-siècle, depuis la fondation de la revue, en 1921. La *Rec* publie un numéro largement consacré à un hommage⁽²⁸⁾ – c'est bien le moins – à ce personnage qui a investi à ce point sa vie dans le mouvement coopératif, allant jusqu'à cautionner les dettes du Magasin de gros avant la Première Guerre mondiale. On n'en regrette pas moins que, du fait d'une certaine rigidité intellectuelle, ses dialogues avec des personnalités qui auraient pu féconder sa pensée aient tourné court.

Effet ou coïncidence, c'est vers ce milieu de la décennie que le renouveau de la *Rec*, espéré de la nouvelle structure, prend corps. La revue s'ouvre à une plus grande diversité d'auteurs. C'est aussi dans cette perspective que s'inscrit la tentative de Jean Lacroix visant à la création d'un véritable conseil scientifique, qui aboutit en 1976, mais avec un programme trop ambitieux eu égard aux moyens humains et financiers.

L'année 1976 est aussi celle de la publication du *Projet coopératif* de H. Desroche, qui fera date dans la littérature coopérative. La *Rec* bénéficie en 1974 de la primeur de la publication d'une première rédaction d'un chapitre de l'ouvrage illustré par le fameux quadrilatère coopératif, tant de fois reproduit, identifiant les clivages qui peuvent affecter la démocratie coopérative lorsqu'elle est passée du stade multifonctionnel des pères fondateurs ou des kibboutz au stade unifonctionnel.

Les années dramatiques qui attendent les mouvements coopératifs de consommateurs se rapprochent cependant. Ce n'est que sous la plume de deux intellectuels universitaires que l'on trouve dans la *Rec* des réflexions ou analyses qui valent signal d'alarme : Henri Desroche, sur un mode prophétique, avec sa célèbre allégorie de la pierre noire et de la pierre rose⁽²⁹⁾ ; F. Boudot, attirant l'attention sans ambiguïté sur les présages que pouvaient annoncer les graves difficultés des coopérations belge et néerlandaise. Mais son texte, intitulé "Réalité désagréable", reste sans échos, et les numéros suivants de la *Rec* sont à cent lieues d'évoquer un climat de crise.

Ils réservent d'ailleurs de bonnes surprises, par exemple avec un numéro sur la coopération et le nouvel ordre économique international (NOEI) alors à l'ordre du jour⁽³⁰⁾. Ce numéro s'honore de belles signatures : F. Blanchard, directeur général du BIT, M'Bow, directeur général de l'Unesco, François Perroux, Michel Cepède, Henri Desroche, Albert Tevoedjre. Il faudra attendre 1983, à la veille de l'interruption de la parution de la *Rec*, pour

(27) B. Lavergne, *Rec*, n° 167, 1^{er} trimestre 1972.

(28) Cf. *Rec*, n° 183, 1^{er} trimestre 1976.

(29) Cf. H. Desroche, "Problème de développement de coopératives de consommateurs", *Rec*, n° 184, 2^e trimestre 1976.

(30) Cf. *Rec*, n° 185, 3^e trimestre 1976.

y lire quelques textes sur l'émergence de l'économie sociale. C'est cependant en France l'événement majeur des années 70-80, qui affecte, notamment, les mouvements coopératifs. Gide y aurait trouvé matière à vérification de certaines de ses hypothèses sur l'associationnisme.

On ne peut citer ici tous les thèmes suivis par la *Rec*, dont la collection reste aujourd'hui une source très riche. La place faite aux pays du Sud est un fait remarquable, même si l'histoire des échecs y est importante. Les collaborateurs les plus fidèles sont G. Lasserre, avec son thème essentiel de "*l'homme coopératif*", mais aussi H. Desroche, Hirschfeld, dont les contributions sont plus diverses, S. Koulytschizky, M. Rubel (l'associationnisme en Allemagne), F. Bloch-Lainé et P. Mevellec, qui alimente une réflexion à longue portée sur la gestion de l'entreprise coopérative.

A la direction de la *Rec*, le tandem Lasserre-Boudot a succédé à celui formé avec Lavergne, mais un collaborateur permanent en la personne de Roger Verdier assume jusqu'au début des années 80 les charges liées à la rédaction. La liste des "*in memoriam*" s'allonge, avec l'appauvrissement qui s'ensuit. Paul Lambert, directeur du Ciriec, auteur d'une *Doctrine coopérative* qui fonde la pratique belge – allégée du principe de neutralité – et également d'un ouvrage sur Keynes, disparaît deux ans après Lavergne. Mais sont aussi à évoquer Isaac Guelfat, André Cramois, Marcel Mermoz, Albert Meister, J. Gans, entre autres, dont les histoires de vie seraient autant de chapitres de l'histoire de la coopération ou de l'économie sociale, plus ou moins impliquées selon les cas dans celle de la *Rec*.

L'année 1980 est sur le plan coopératif l'année du congrès de l'ACI à Moscou et essentiellement l'année du rapport Laidlaw sur "La coopération en l'an 2000".

Celui-ci a un impact formidable en France et dans le monde coopératif, dans la mesure où il propose une perspective, ou plutôt une utopie qui faisait défaut depuis longtemps dans le mouvement de Gide. Mais personne ne s'avise que ce chant a pour théâtre le bord du gouffre pour les coopératives de consommateurs de plusieurs pays. Un numéro spécial de la *Rec*⁽³¹⁾, contenant tous les textes du congrès, donne acte que les dirigeants de ces mouvements n'en ont guère conscience. On hésite ici entre l'analyse, à l'approche de l'an 2000, de ce document remarquable écrit en 1980 et le déroulement du film des événements où se lit l'histoire de la *Rec* et, à travers elle, celle du mouvement coopératif de consommation. Cette dernière va bientôt appartenir au passé. Elle fera l'objet, quelques années plus tard, d'une ample analyse composée par deux chercheurs autrichiens, J. Brazda et R. Schediwy, dont les lecteurs de la *Recma* auront en partie la primeur⁽³²⁾. Il en ressort qu'en 1980 les dés sont jetés quant aux causes essentielles du déclin, ou du désastre, selon les pays : cause technique dans une compétition croissante, perte de l'argument "ristournes", sclérose institutionnelle et problème de structure, notamment.

Quoi qu'il en soit, en 1980, peut-être touchée par la grâce du rapport O. Laidlaw, la *Rec* éprouve, comme toute publication périodique de temps en temps, le besoin de faire peau neuve. Or, la revue a bénéficié dans la seconde moitié des années 70 de la collaboration de plus en plus fréquente de S. Koulytschizky, professeur à l'université de Bordeaux ; il s'est signalé notamment par une importante étude sur les "Nouveaux instruments

(31) Cf. *Rec*, n° 204, 2^e trimestre 1981.

(32) J. Brazda et R. Schediwy, "Les coopératives de consommateurs sur la défensive", *Recma*, n° 228 (26), 2^e trimestre 1988.

d'analyse des coopératives⁽³³⁾, inspirée par la théorie des organisations et donc fort pertinente dans cette revue, malgré son volume (75 pages). S. Koulytchizky est disposé à participer au réaménagement des organes de direction de la *Revue* qui semble avoir été décidé. Il est nommé rédacteur en chef à partir du numéro 203 du premier trimestre 1981, sous la direction d'un comité présidé par J.-P. Champeaux, président du comité permanent du GNC, assisté de G. Lasserre et de F. Boudot. Un dispositif qui, selon un éditorial d'Antoine Antoni, traduit le fait que le comité permanent du GNC est aussi le comité d'orientation de la *Revue*, soumettant ainsi étroitement la recherche, l'observation et la critique au politique ; un dispositif contestable et contesté au sein même des instances du GNC (notamment par J. Moreau), mais acté dans la présentation de la revue. Le renouveau affirmé est manifesté par une nouvelle numérotation qui traduit sans doute la rupture avec la tradition établie depuis 1921. Le numéro 204 est donc le numéro 1 de la nouvelle série, ensuite abandonnée en 1997.

Or, la rédaction de la *Revue* ne pouvait pas faire fi de l'identité d'une publication vouée pour une part essentielle à la recherche. Le conflit était donc inévitable entre les prétentions des politiques, exprimées par le représentant de la FNCC, et la liberté due au rédacteur en chef. S. Koulytchizky tiendra cependant du numéro 203 au 209, soit sept livraisons des exercices 1981-1982, prenant certaines initiatives traduisant une nouvelle approche dans le choix des sujets : par exemple, le thème du numéro 205, intitulé "Stratégie du

bonheur coopérative", ou celui du 207, centré sur Mondragon. Quoi qu'il en soit, l'expérience est trop brève pour en juger, le vice de la construction était imparable. La *Rec* continuera ensuite sur son erre sous la responsabilité du seul J.-P. Champeaux : quatre livraisons correspondant à l'année 1983 sont publiées avant que ne s'interrompe la publication sans plus d'explication. Il est évident que la crise financière des organisations centrales du mouvement est l'élément décisif de cette situation. C'est la fin, une mort non annoncée. Dans son article de 1993, J. Lacroix laisse le dernier mot à Ch. Gide en le citant : "*La véritable marque de vitalité, ce n'est pas de durer, c'est de naître.*"

1984-1990 : la *Rec* devient *Recma*

La *Rec* va donc naître, parole de Gide à l'appui. Un scénario dans lequel cette *Rec* aurait accompagné les coopératives de consommateurs dans leur effondrement aurait cependant correspondu à une certaine logique ; la revue est en effet restée la *Revue des coopératives de consommateurs*, malgré l'évolution des sujets traités. C'est d'ailleurs un tel scénario qui est en train de se dérouler lorsque le président-directeur général du Crédit coopératif, Jacques Moreau, et moi-même décidons d'en inverser le cours.

Deux conditions d'une renaissance ressortent de l'analyse des décennies précédentes.

- La crédibilité de la *Rec* sur le plan scientifique n'est pas compatible avec un comité d'orientation constitué par l'instance du GNC. Il faut donc lui restituer son identité première de revue mixte, associant étroitement chercheurs et/ou universitaires et "praticiens" dans une entreprise commune d'analyse et de réflexion, sur un champ qui appelle lui aussi un réexamen.

(33) Cf. S. Koulytchizky, "Nouveaux instruments d'analyse des coopératives", *Rec*, n° 199, 1^{er} trimestre 1980, pp. 3-30, et n° 201, 3^e trimestre 1980, pp. 3-44.

• La coopération de consommateurs a été, pour un temps qui n'est plus, l'aile marchante de ce que Ch. Gide appelait "l'association". Le moment est venu d'ouvrir largement et institutionnellement le champ de la *Rec* aux entreprises qui présentent des caractères analogues : coopératives de toute nature, associations, mutuelles, et aussi ces formes nouvelles plus ou moins hybrides qu'Henri Desroche appelait l'économie émergente, et d'autres aujourd'hui l'économie solidaire, voire alternative. Ce sont les associations et ces formes nouvelles qui constituent aujourd'hui l'aile marchante du mouvement associationniste labellisé "économie sociale".

Le transfert du titre de la *Revue des études coopératives* à la Fondation du Crédit coopératif ne soulève aucune difficulté. Mais ce transfert n'est accompagné d'aucune communication d'archives, de projets, d'informations sur le réseau des collaborateurs plus ou moins occasionnels ; on peut, avec le recul, s'interroger sur les bonnes intentions sous-jacentes aux conditions d'un tel transfert.

La Fondation n'est cependant pas complètement démunie face à la tâche qu'elle a acceptée, si différente qu'elle soit de l'activité ordinaire du groupe. Le directeur-rédacteur en chef désigné (A. Chomel), alors président de la Fondation du Crédit coopératif, peut en effet s'appuyer sur des services du Crédit coopératif spécialisés par secteur ou par mouvement, qui sont des postes d'observation exceptionnels. D'autre part, J. Moreau a suscité l'année précédente la création, auprès de la Fondation, d'un club de chercheurs, économistes et statisticiens, notamment, mais aussi de spécialistes de l'économie sociale : l'Association pour le développement des données en économie sociale (Addes). Présidée par André Chadeau, ancien directeur des études au Crédit

national, l'Addes a déjà réalisé en 1983 et 1984 deux colloques respectivement centrés sur la délimitation et l'organisation du champ statistique de l'économie sociale et sur l'étude des associations dans la statistique de l'économie sociale. Corrélativement, J. Moreau a fait organiser dans les services du Crédit coopératif une base de données informatisée, centrée pour partie sur les publications relatives aux organisations d'économie sociale et à cet égard unique sur son genre : Sydes.

C'est donc sans trop de difficultés que le nouveau responsable de la *Revue* peut sortir, dans le cours du second semestre 1984, des numéros 11 et 12 (soit 213 et 214) hâtivement construits, mais consistants tant en ce qui concerne les articles de fond que les chroniques bibliographiques alimentées par Sydes. La performance est suffisante pour battre le rappel des abonnés et en retrouver environ cinq cents sur les neuf cents qui avaient été annoncés à l'appui du transfert.

Le numéro 12, bâti pour les trois quarts avec les matériaux fournis par le deuxième colloque de l'Addes, "Les Associations en chiffres", annonce le positionnement de la nouvelle *Revue des études coopératives* comme une revue de référence, sur un champ dont l'élargissement est signalé par un sous-titre, *De la coopération à l'économie sociale*.

L'année 1985, avec ses quatre numéros à sortir, sera une année test, après cette épreuve initiale, pour vaincre le scepticisme qui s'attache encore à l'entreprise, dans certains mouvements et auprès de certaines personnalités, quant à la capacité et à la volonté de la Fondation de construire une revue intercoopérative à caractère scientifique, tout en étant accessible et intéressante pour les praticiens.

Un petit comité de rédaction s'était cependant rassemblé autour de ce projet. Il était formé de onze membres pendant cette

première année, venant des sept organisations, et quatre du monde de la recherche ou de l'université : André Chadeau, porteur des apports de l'Addes ; Philippe Nicolas, chercheur à l'Inra et excellent connaisseur de la coopération agricole où sont en cours les mutations d'un intérêt majeur pour la *Rec* ; Henri Desroche, grâce à qui une chronique historique sera régulièrement assurée dans la revue ; enfin Claude Vienney, qui sera mon mentor à défaut d'avoir accepté la codirection de la revue. Catherine Klimoff, du Crédit coopératif, assure avec brio le secrétariat de rédaction.

Ainsi équipée, la *Rec* va égrener sans difficultés en 1985 quatre livraisons de bon aloi de 140 à 200 pages chacun : un dossier sur le tourisme social (n° 13), un numéro intitulé "Coopération et développement" (n° 14), coproduit avec l'Université coopérative internationale, qui prouvera sa pertinence et son actualité en étant à l'origine d'une des opérations d'épargne crédit les plus remarquées en Afrique de l'Ouest (Malisud, Kafo-Jioginew) ; un numéro 15 centré pour une large part sur "Emploi et économie sociale", issu du colloque 1985 de l'Addes et qui fait le point des avancées dans cette recherche. Le dernier numéro de la série (n° 16) traduit le resserrement de la relation de la *Revue* avec l'Université avec de substantielles contributions sur l'économie sociale dans la nouvelle donne de l'économie : André Piatier, François Sellier, Claude Vienney, Albert Pasquier y ont contribué. Ce numéro accompagne un fort numéro spécial d'hommage, publié sur souscription par la *Revue*, en l'honneur du professeur Lasserre, à qui il était destiné de son vivant, mais qui vient de mourir (1902-1985). La nouvelle *Rec* a tenu ainsi à marquer la continuité avec son histoire, quelles que soient les différences dans les conceptions de ses animateurs

successifs. Douze éminents professeurs d'université ont participé à l'élaboration de ces volumes.

Au terme de dix-huit mois d'exercice et des six numéros qui viennent d'être évoqués, la renaissance de la *Rec* est un fait reconnu. Son titre la désigne cependant principalement comme une revue coopérative, malgré le sous-titre d'ouverture à l'économie sociale. Il apparaît alors clairement que, pour donner toutes ses chances dans les années 80-90 à l'entreprise lancée en 1921, il faut l'ancrer solidement aujourd'hui dans l'économie sociale, comme elle le fut en son temps dans les coopératives de consommateurs. Deux dispositions vont être successivement adoptées.

En 1986, il est décidé de rendre le titre plus conforme à la réalité présente, et la *Rec* devient la *Recma*, *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives*. En 1989, il est devenu évident que l'authenticité du nouveau titre implique que la *Revue* soit située dans un cadre inter-économie sociale : une nouvelle association éditrice répondant à cette caractéristique, l'Adrecma, est créée, qui reçoit l'accord des grandes organisations de l'économie sociale. Successivement, la Fondation du Crédit coopératif, la Confédération du Crédit mutuel, le Groupement national de la coopération, la Fédération nationale de la Mutualité française et les organismes nationaux de crédit et de la mutualité agricole donnent leur adhésion, assortie d'un engagement de soutien financier, limité et renouvelable d'année en année.

La rédaction est bénévole. A. Chomel, qui l'aura assurée de 1984 à 1994, a demandé alors à être relayé, ce qui a été réalisé (avec l'équipe dont les noms figurent en page 1 de la revue).

La renaissance de la *Revue* est le fait majeur. Il faut cependant noter que la

reconstruction en est inachevée. Mais l'essentiel n'est-il pas qu'il ait pu être maintenu, contre vents et marées, cet outil dont l'identité est celle d'une revue d'étude et de recherche associant chercheurs et praticiens dans "*l'examen des grands problèmes sociaux*", pour reprendre la formule de Gide ? La difficulté de cet objectif, illustrée par l'histoire, expose la publication aux déviances de la pente journalistique ou magasinnière. Cependant, les avancées de l'économie sociale ont souvent procédé d'un va-et-vient entre chercheurs et praticiens. C'est aujourd'hui plus particulièrement le fait du secteur associatif proprement dit,

comme cela fut en son temps de tel ou tel secteur coopératif.

La *Recma* est pour une part l'instrument de cette dialectique ; son animation est un aspect de la fonction du directeur de la rédaction. Je me souviendrai longtemps des moments de bonheur de ce rôle créateur : que ce soit dans la détection d'une parole enfouie, qui aura été amenée à l'expression ; ou de la production d'un texte – étude ou recherche – qu'il aura fallu d'abord susciter, puis peut-être longuement solliciter ; sans négliger pour autant, les aubaines de l'économie de cueillette, qui enrichissent inopinément les sommaires. ■

Bibliographie

Boettcher, Erik, et alii, *La coopérative dans la concurrence des idées*, XI^e session internationale des sciences coopératives Munster, 1985.

Collection Rec-Recma, 1921-1998, 267 vol.

Desroche, Henri, *Charles Gide, trois étapes d'une créativité*, Clem 1982.

Desroche, Henri, *Le projet coopératif*, Editions ouvrières, 1976

Fauquet, Georges, *Regards sur la coopération, le secteur coopératif*, Paris-Bâle, USC-FNCC, 1949.

IEC, *Les problèmes actuels du mouvement coopératif* (Heiligenstein 23-25.IX.1963), Editions de l'Institut des études coopératives

Pennin, Marc, *Charles Gide (1847-1932), l'esprit critique*. Ed. Comité pour l'édition des œuvres de Ch. Gide, L'Harmattan, 1997, 1 vol., 343 p.

Société d'histoire du protestantisme et du Gard, *Charles Gide et l'école de Nîmes*, colloque, Nîmes, novembre 1993.

Vienney, Claude, *Socio-économie des organisations coopératives*, Clem, t. 1 1980, t. 2 1982.